

plein jour. Une de ces femelles éclore dans un appartement en plein milieu de Paris, a attiré de suite 5 à 6 mâles, qui entrant par la fenêtre laissée ouverte, se sont dirigés de suite vers cette vierge, uniquement par les émanations qu'elle laissait échapper; car quel autre sens aurait pu les attirer? ce ne serait pas la vue, puisqu'il leur fallait franchir d'assez grandes distances, passer par dessus des murs, etc. Ce sens est tellement développé dans certains insectes qu'il l'emporte de beaucoup sur les autres. Ainsi on voit la *Calliphora vomitaria*, uniquement trompée par l'odeur, aller déposer ses œufs sur les *Stapelia*, le *Phallus impudicus*, etc.; elle voit cependant ces plantes et peut les palper de ses instruments tactiles, mais l'impression odorifique est si puissante, qu'elle fait dévier l'instinct de l'insecte dans une fonction aussi importante que celle de la reproduction de l'espèce.

Mais si l'odorat se retrouve dans l'insecte, quelle partie ou quel membre de celui-ci en est l'organe? La chose n'est pas aussi clairement démontrée. Comme le sens olfactif ne peut raisonnablement résider que dans une membrane molle, spongieuse, humide, et qu'il se trouve toujours dans les animaux supérieurs entièrement lié à la respiration, l'analogie nous porte à croire que dans l'insecte, il doit exister à l'embouchure des trachées, dans les stigmates, quoiqu'on ne distingue aucune membrane particulièrement destinée à être le siège de cette sensation. C'est aujourd'hui l'opinion la plus généralement admise parmi les entomologistes. Elle paraît du premier abord beaucoup plus plausible que celle qui rapporte l'odorat aux antennes, comme en étant l'organe. Ces dernières le plus souvent cornées, dures, et toujours éloignées des organes de la respiration, paraissent peu propres à devenir le siège de cette sensation.

OUÏE ET VUE.

L'ouïe se retrouve également chez l'insecte. Car à quoi serviraient les instruments sonorifères dont sont munis les mâles des Cigales, des Grillons, etc., pour appeler leurs femelles, si ces dernières ne pouvaient les entendre? Mais de même que pour l'odorat, il n'est pas encore bien démontré où se trouve, dans l'insecte, le siège de cette faculté, car nulle cavité dans celui-ci qui se rapproche tant soit peu, par sa conformation, de l'oreille des vertébrés. L'opinion la plus commune aujourd'hui fait résider la faculté de percevoir les sons dans les antennes. On a été même jusqu'à trouver une espèce de tympan dans l'article basilare de celles-ci, qui est toujours plus développé et différemment conformé du reste; d'ailleurs leur longueur, dans la majorité des cas, leur forme